Termes de Référence - Évaluation finale du projet de Développement de la Filière Maraichère en Basse et Haute Guinée (DEFMA)

Projet :	Développement de la Filière Maraîchère Basse et Haute Guinée (DEFMA)
Activité :	Évaluation Finale de DEFMA
Financement :	Union Européenne (UE)
Ligne budgétaire :	5.4.1
Période d'exécution de l'activité :	décembre 2020 – mars 2021
Acteurs impliqués :	Guinée 44, Trias, UP, partenaires nationaux et bénéficiaires
Localisation :	Basse et Haute Guinée

Important : nous attirons l'attention des soumissionnaires sur le fait qu'actuellement, les conditions d'obtention de visa d'entrée en Guinée pour des ressortissants européens et français en particulier, habitants en Europe, sont très difficiles. Cet aspect sera pris en considération lors de l'examen des offres afin de pouvoir réaliser cette évaluation dans les délais impartis. De ce fait, seules les offres dont les consultants sont de nationalité guinéenne ou ayant déjà un titre de séjour valide pendant la durée de l'évaluation ou ne nécessitant pas de visa d'entrée, seront retenues.

1. Introduction / contexte

Cette action est le fruit d'un travail de mobilisation des experts agricoles et filières des équipes de Coopération Atlantique Guinée 44 (CAG44), Trias et United Purpose (UP). À la demande de la Fédération des Organisations Paysannes de Basse-Guinée (FOPBG), CAG44 a initié en 2016 un diagnostic avec les différents acteurs des filières maraichères dans la région de Kindia. Les principales contraintes identifiées pour développer une approche filière sont : faible connaissance des filières par les petits exploitants, difficultés de production, pertes post-récolte, difficultés de commercialisation, d'accès aux intrants, de transport, d'accès aux crédits et faible mise en réseau des acteurs de la chaine. De plus, bien que 97% des ménages pratiquent l'agriculture, ce secteur économique est peu rentable et précaire pour 54% des ménages qui en dépendent directement (source : PNIASA 2013-2017). Développer le maraichage comme culture de rente grâce à la mobilisation des Organisations de la Société Civile (OSC) agricoles permettra non seulement de structurer une filière économique mais aussi d'améliorer les revenus des maraîchers et de créer des emplois.

C'est dans ce cadre que CAG44, Trias et UP, fortes de leurs expériences en Guinée en matière d'approches basées sur les marchés, l'entreprenariat et le secteur agricole, ont décidé de capitaliser et de mutualiser leurs expertises et approches de travail avec les communautés rurales. Il s'agit

d'impulser le développement des filières maraichères à travers des réponses inclusives et durables. Les régions de Kindia, de Boké, de Faranah et de Kankan, zones d'interventions des trois ONG, sont connues pour leurs activités agricoles, notamment maraîchères, mais aussi par l'intensité des flux commerciaux en tant que zone carrefours de l'axe Sierra Léone – Guinée – Sénégal – Mali – Côte d'Ivoire. Elles ont donc été choisies comme zone cible de l'action proposée.

L'action a pour objectif général de « Contribuer au renforcement des OSC en matière de sécurité alimentaire en Guinée par le développement socio-économique du secteur agricole » via l'objectif spécifique d'« augmenter les revenus des productrices et producteurs de légumes de la Basse et Haute Guinée en renforçant leur capacités d'organisation, de production et de commercialisation dans une logique de filière et de développement économique local concerté ». L'action s'articule autour de cinq composantes principales vers lesquelles convergent les activités : (i) renforcement organisationnel de groupements et unions des organisations paysannes, (ii) augmentation de la quantité de la production maraîchère, (iii) augmentation de la qualité de la production maraîchère, (iv) amélioration de la rentabilité de la production et (v) amélioration à l'accès au marché dans une logique de chaine de valeur croissante.

L'action est menée en partenariat avec des Organisations Paysannes (OP) ; celles-ci bénéficient d'un renforcement de capacité en matière de plaidoyer et de fourniture de services à leurs membres. Les unions et groupements sont un maillon de base et la porte d'entrée de l'action. Plus largement l'action contribue à un développement économique local inclusif en facilitant le dialogue au sein de la filière par le biais d'une plateforme de concertation entre acteurs directs (du producteur au consommateur) et indirects (notamment les services déconcentrés et les collectivités locales). Les institutions de finance tels que le Crédit Rural, les Associations de Services Financiers (ASF) constituant un maillon pour accéder aux moyens d'investissements nécessaires, font aussi partie de cette approche multi acteurs.

La prise en compte de la préservation de l'environnement est importante grâce à l'accent mis sur les formations en agroécologie, en particulier sur l'utilisation raisonnée des intrants et la gestion intégrée des pestes et risques sanitaires (suivant les recommandations du PGPP1). Par ailleurs, la démarche a été pensée dans une logique de développement économique inclusif qui permet l'insertion des jeunes et des personnes en situation de handicap, et contribue ainsi à l'apaisement de la tension sociale, en lien avec l'instabilité politique. De même, la question du genre est au cœur de l'action ; en effet, les femmes sont particulièrement présentes dans le secteur (plus de 60% en moyenne). Enfin, l'épidémie Ébola a été dévastatrice notamment pour le maraîchage, et l'augmentation de revenus dans les ménages ruraux permettra d'améliorer les conditions d'hygiène et de nutrition.

Le projet de Développement de la Filière Maraîchère (DEFMA) en Haute et Basse Guinée initié dans le cadre de l'appui aux producteurs agricoles évoluant sur six (6) spéculations (piment, tomate, aubergine, gombo, oignon et chou) a démarré en janvier 2017 pour une durée d'exécution de 42 mois. Compte-tenu du démarrage un peu tardif des activités du projet (au 2ème semestre 2017) et de la pandémie Covid-19, le projet a été prolongé de 9 mois jusqu'au 31 mars 2021. Cette prolongation doit permettre d'améliorer l'atteinte des objectifs du projet.

Après quatre (4) années de mise en œuvre de DEFMA, une évaluation finale est programmée pour apprécier son déroulement par rapport aux résultats attendus et tirer des conclusions stratégiques pour la réalisation d'un projet futur.

La réalisation de cette évaluation obéira au document du projet et à la politique d'évaluation de l'Union Européenne, bailleur de l'action.

Les présents termes de référence ont pour objet l'évaluation finale du projet. Les attentes à l'égard des commanditaires se situent à trois niveaux :

[1] plan de gestion des pestes et pesticides défini en décembre 2015 dans le cadre du PACV3

- Analyser et évaluer la pertinence des activités d'appuis aux exploitations familiales ;
- Analyser et évaluer les résultats du projet en termes de renforcement des capacités des Organisations Paysannes ;
- Élaborer des recommandations et des stratégies de renforcement des liens entre acteurs de la filière maraîchère.

2. Présentation de DEFMA

L'action a pour objectif général de « contribuer au développement économique et durable du secteur maraicher par le renforcement des capacités des OSC et des producteurs ».

Les objectifs spécifiques sont :

- OS 1 : Les OSC, spécifiquement des groupements, unions et fédérations des producteurs ont amélioré leurs capacités de gestion et de gouvernance, renforcé leur autonomie financière, et l'accès aux services pour leurs membres dans une logique de filière
- OS 2 : Les bénéfices de la vente ont augmenté pour les productrices et producteurs

Localisation

La zone d'intervention du projet se situe en Guinée dans les régions de Boké, Kindia, Faranah et Kankan.

Calendrier du projet

- Durée du projet : 51 mois
- Date de démarrage : 1er janvier 2017
- Date de clôture prévue : 31 mars 2021

Budget

- 3 333 157,00 €
- Bailleur principal : Union Européenne

Groupes cibles

- Productrices et producteurs maraîchers
- Organisations Paysannes : groupements, unions, fédérations
- Autres acteurs de la filière

Partenaires impliqués

Principaux partenaires nationaux ou locaux

- Fédération des Organisations de Producteurs Maraîchers de Basse Guinée, FOPMA-BG
- Fédération des Unions Maraîchères de Haute Guinée, FUMA-HG
- APEK-Agriculture
- RGTA-DI
- AGUISSA
- ASED
- ADIC
- CRRAB
- FASEF
- AGUIDEP
- ATC

Autres partenaires

- CRRAF
- Ministère de l'agriculture et des délégations régionales et préfectorales

Cadre logique

Voir l'annexe 6 – Cadre Logique

3. Objectifs généraux

Cette évaluation finale prendra en compte toutes les actions programmées dans le document du projet. Elle vise à évaluer les progrès accomplis vers la réalisation des résultats escomptés du projet. de formuler des recommandations stratégiques pour le futur.

Par rapport aux attentes des commanditaires présentées dans le § 1, nous distinguons 5 objectifs principaux :

- **Objectif 1** : Apprécier les résultats du projet plus particulièrement la pertinence des actions menées pour assurer le renforcement de capacité de production et d'amélioration du revenu des exploitations familiales ;
- **Objectif 2** : Apprécier les résultats du projet sur le renforcement des capacités des Organisations Paysannes ;
- **Objectif 3** : Capitaliser et tirer des conclusions stratégiques sur les conditions du renforcement des liens entre les acteurs de la filière.
- **Objectif 4** : identifier des pistes d'action prioritaires dans la perspective de nouveaux projets (points à approfondir, méthodes à améliorer…)
- **Objectif 5** : tirer des enseignements sur la conduite de ce « gros » projet

À ces 5 objectifs spécifiques, nous ajoutons un

- **Objectif transversal** : apprécier l'approche inclusive du projet visant à l'inclusion des jeunes, femmes et personnes en situation d'handicap.

4. Objectifs spécifiques

4.1. Objectif 1 : Apprécier les résultats du projet plus particulièrement la pertinence des actions menées pour assurer le renforcement de capacité des exploitations familiales

Bien que l'objectif général et les objectifs spécifiques soient tournés vers les OSC, le résultat 1 et des activités d'autres résultats sont tournés vers les exploitations familiales. De nombreuses activités sont tournées vers le renforcement de capacités, de connaissances des productrices.teurs et la construction d'infrastructures.

Ce 1er objectif de l'évaluation est donc tourné vers l'analyse des réalisations obtenues, des résultats atteints et de leurs effets sur les exploitations familiales.

Quelles ont été les réalisations physiques du projet ? Quelle est leur qualité ? Sont-elles utilisées ? Pour quel usage ? Comment ont-elles eu un impact sur les productrices.teurs ?

Comment sont évaluées les formations délivrées aux productrices.teurs ? Quel est le niveau d'appropriation de ces formations ?

Quelles sont les évolutions des pratiques culturales des productrices.teurs ?

Comment ont évoluer les capacités de production des exploitations familiales ?

Comment leurs revenus ont-ils évolué ?

4.2. Objectif 2 : Apprécier les résultats du projet sur le renforcement des capacités des Organisations Paysannes

Quelles sont les évolutions dans la gouvernance des OP ? Quel est le niveau de participation des membres à la vie et à la gestion des OP ?

Quel est le niveau d'autonomie des OP dans leur compréhension de leur gestion économique ? Quels sont les outils utilisés ? Qui les utilise ? Comment a évolué leur autonomie financière ? Quelles sont leurs sources de revenus ?

Quels sont les services mis en œuvre par les OP à destination de leurs membres ? Comment sont-ils utilisés ? Comment sont-ils perçus par les membres ?

Quels sont les progrès atteints, les forces et les faiblesses des OP à l'issue de ce projet ?

Quelle est la durabilité des services mise en œuvre, en particulier les services économiques mis en place par 4 unions de Kindia ?

4.3. Objectif 3 : Capitaliser et tirer des conclusions stratégiques sur les conditions du renforcement des liens entre les acteurs de la filière

Six (6) spéculations maraîchères sont visées par le projet. Cinq (5) ont fait l'objet d'un rapport d'étude de filière.

Quel est le niveau d'appropriation des OP de ces études ? Comment ces études ont-elles fait évoluer leur compréhension des filières ? Quelles actions ont-elles entreprises en réponse aux conclusions de ces études ?

Comment les OP perçoivent la filière maraîchère ? Quelle est leur connaissance des acteurs, de leurs attentes, de leurs contraintes ?

Quelles ont été les réalisations du projet en faveur du renforcement des liens entre les acteurs de la filière ? Considérant ces réalisations, quels sont les changements opérés parmi les acteurs ?

4.4. Objectif 4 : identifier des pistes d'action prioritaires dans la perspective de nouveaux projets

La contribution au développement économique durable du secteur maraîcher par le renforcement des capacités des productrices.teurs et de leurs OP est l'objectif général du projet. Au-delà des objectifs spécifiques de l'évaluation et de ses critères classiques, les commanditaires veulent que cette évaluation délivre des axes stratégiques de travail pour l'avenir.

Quels sont les prérequis au développement économique qui n'ont pas été touchés par ce projet ?

Quels sont les nouveaux axes stratégiques à mettre en œuvre pour continuer le développement économique de la filière maraîchère ?

Quels rôles peuvent jouer les OP dans leurs mises en œuvre ?

Quels sont les exemples de la sous-région reproductible en Guinée ?

Quelles sont les méthodes à améliorer ?

4.5. Objectif 5 : tirer des enseignements sur la conduite de ce « gros » projet

Quels enseignements tirés de la gouvernance et du fonctionnement en consortium ?

Quelles recommandations pouvons-nous tirer pour la conduite de ce type de projet ?

4.6. Objectif transversal : apprécier l'approche inclusive du projet visant à l'inclusion des jeunes, femmes et personnes en situation d'handicap.

La nécessité d'avoir une approche inclusive s'est traduite par la définition d'un résultat spécifique dans le cadre logique. Au-delà de l'évaluation propre de ce résultat, nous cherchons à comprendre comment les activités liées ont été intégrées au reste du projet et quels impacts ont-elles eues.

Comment les OP se sont appropriées les questions d'inclusion ? Quelles actions ont-elles mis en œuvre pour favoriser, en particulier, l'inclusion des jeunes et des personnes en situation d'handicap ?

Comment les acteurs de la filière ont intégré cette approche ? Quels sont les freins identifiés par ces acteurs à une approche inclusive ? Comment ont-ils été levés ? En reste-t-il ?

5. Les principaux éléments et questionnements

On trouvera ci-dessous une liste de questions évaluatives pour chacun des grands objectifs assignés à l'évaluation. Cette liste est destinée à guider les évaluateurs en fonction des attentes des commanditaires.

Le prestataire pourra amender cette liste de questions en fonction de sa propre expérience et de la manière dont il perçoit la demande des commanditaires. Partout où cela est possible, il est demandé au prestataire de préciser, dans sa note méthodologique, les critères et indicateurs qui seront utilisés pour répondre aux questions posées.

Sur la base de critères habituels, L'évaluation devra se focaliser sur les questions suivantes.

5.1. Pertinence du projet

Il s'agit d'évaluer l'adéquation du projet aux problèmes identifiés et/ou aux besoins réels des OP.

Le projet est-il compatible avec le cadre politique national ?

Le projet a-t-il pu s'adapter au contexte de l'évolution des problèmes du terrain et au contexte socioéconomique du pays ?

Les actions ont-elles été planifiées de manière participative ?

Quel est le degré de satisfaction des bénéficiaires ?

5.2. Efficience

Il s'agit de s'interroger et comprendre la relation entre les ressources mobilisées et les résultats atteints.

Les ressources ont-elles été bien planifiées c'est-à-dire mobilisées en temps voulu et à moindre coût ?

Quelle a été la valeur ajoutée de l'approche partenariale, ses points forts et ses points faibles ?

Les résultats acquis sont-ils à la mesure des sommes dépensées ? Par exemple, l'aménagement d'un bas-fond est-elle justifiée au regard des bénéfices pour le groupe cible ?

Les moyens disponibles ont-ils permis de réaliser les activités envisagées à temps ?

5.3. Efficacité

Il s'agit de contrôler et d'apprécier les résultats atteints durant la période de mise en œuvre du projet. On cherchera à comprendre :

Quelles sont les forces et les faiblesses de la mise en œuvre du projet ?

Comment les objectifs poursuivis par l'intervention ont été atteints ?

Les résultats prévus dans le cadre logique ont-ils été atteints ?

Quelles sont les points forts et faibles de l'approche partenariale ?

Quelles sont les appréciations ou critiques du groupe cible par rapport à la qualité des services reçus (formations techniques, la structuration des OP, les aménagements hydro-agricole, conseils agricoles, dispositif d'approvisionnement en intrants…)?

5.4. Impact

Il s'agit de comprendre les changements (positifs et négatifs) globaux engendrés par le projet à moyen et long terme.

Quel est l'impact du Conseil en Exploitation Familiale, des formations en agroécologie, auprès des exploitations familiales qui en ont bénéficié ?

Quel est l'impact des formations et des accompagnements sur la gestion et le développement des entreprises agricoles auprès des OP qui en ont bénéficié ?

Les partenaires et groupes cibles se sont-ils appropriés la démarche du projet?

Le projet a-t-il influencé positivement sur la structuration des OP de la zone d'intervention ?

Quels sont les effets positifs ou négatifs du projet ?

5.5. Pérennité

Quelle est la durabilité, l'autonomie et le niveau d'appropriation des exploitations familiales et des OP par rapport aux activités mises en place ?

Les opérations et mécanismes sont-ils viables, réplicables ou généralisables ?

Les activités du projet ont été exécutées en essayant d'impliquer les représentants locaux du ministère de l'agriculture (IRAG, CRRAF, CRAB…). Quels enseignements pouvons-nous en tirer ?

La FOPMA-BG est-elle outillée pour le suivi de la fonctionnalité des activités réalisées ?

6. Méthodologie

6.1. Les principes de la démarche méthodologique

La démarche méthodologique découlera directement de la compréhension et de la connaissance de l'équipe du prestataire en rapport avec les termes de référence, le montage et le suivi-évaluation du projet en Basse et en Haute Guinée. Le prestataire recruté doit recourir à la panoplie d'outils disponibles pour collecter et analyser les informations pertinentes pour l'étude.

L'approche méthodologique présentée ci-dessous doit être complétée par le soumissionnaire grâce à ses expériences passées.

L'approche méthodologique s'articulera autour de trois (3) principes majeurs à savoir :

6.1.1. Une approche participative et itérative

Elle va associer l'ensemble des parties prenantes du projet à savoir : la représentation nationale des codemandeurs, la direction et la coordination du projet, les partenaires nationaux (APEK, RGTA-DI…), les directions régionales et provinciales de l'Agriculture, les OP, les productrices.teurs. L'approche veillera également à associer ces différents acteurs aux visites des réalisations de DEFMA comme les aménagements hydroagricoles (les puits, bassins, radiers, clôture…), les aires de transit, les unités de transformation, les services économiques, les IMF et bénéficiaires de crédits revolving…

Du point de vue du projet DEFMA, l'évaluation finale sera pilotée par un **comité de suivi**.

Entre autres, il pilotera la réunion de cadrage, pourra se réunir à la demande du prestataire, relira le rapport provisoire et communiquera ses commentaires, participera à la restitution et validera le rapport final.

6.1.2. Une approche orientée sur l'atteinte des résultats

L'évaluation devra couvrir l'ensembles des résultats en s'inscrivant dans l'ensemble du champ de la mission à savoir :

- la pertinence, l'efficience, l'efficacité du projet ;
- la perception et les opinions des bénéficiaires (prioritairement) du projet et des parties prenantes du projet aux niveaux régional et local ;
- les impacts du projet sur les cibles et sur les pratiques de développement rural à la base ;
- la viabilité des actions entreprises ;
- les leçons et les enseignements à tirer de cette expérience pour définir des axes stratégiques de travail.

À cet effet, les évaluateurs peuvent utiliser une combinaison de méthode qualitative et quantitative pour l'analyse des données. L'évaluation est attendue d'estimer la contribution du projet sur le changement des conditions de vie des populations ciblées.

6.1.3. Une approche orientée sur le respect des délais d'exécution de l'évaluation

La durée de la mission d'évaluation sur le terrain sera relativement courte (trois semaines) et le défi de l'équipe du prestataire sera de réussir dans un tel délai le travail de bureau et de terrain dans les quatre (4) régions d'intervention de DEFMA (Boké, Kindia, Faranah et Kankan). Il convient ainsi de noter qu'une méthodologie plus détaillée, un plan de travail ainsi que la matrice d'évaluation seront présentés par l'équipe du prestataire.

6.2. Les étapes

La démarche méthodologique s'articulera autour de cinq étapes essentielles :

6.2.1. Clarification de la mission, négociation et signature du contrat

Cette étape consistera à la prise de contact avec les commanditaires, clarification des TDR, mise en place d'un groupe ad hoc pour suivre le travail du prestataire, identification de la documentation pertinente et des acteurs clefs à rencontrer, planification détaillée du déroulement de la mission.

6.2.2. Exploitation de la documentation, élaboration des outils de collecte des données et planification des sorties sur le terrain

Cette étape sera consacrée à :

- L'exploitation de la documentation essentielle sur le projet comme le document d'évaluation du projet, les TdR des différentes actions entreprises, les rapports d'étude des filières porteuses, les différents rapports produits par DEFMA sur la mise en œuvre des activités…
- l'élaboration des outils de collecte des données : canevas d'exploitation documentaire, guide d'entretien et de discussion en focus groupes avec les différents acteurs rencontrés…
- la planification des sorties sur le terrain et leur organisation pour prévenir à temps les différentes parties prenantes avant l'arrivée de l'équipe du prestataire sur les différents sites.

Cette étape aboutira à la production par le prestataire d'une note méthodologique détaillée, de propositions d'outils de collecte de données et d'un planning détaillé.

6.2.3. Collecte des données sur le terrain auprès des bénéficiaires et personnes ressources, traitement et analyse

Durant cette étape la méthodologie des enquêtes alternera les entretiens individuels sur la base de guide d'entretien préalablement élaborés, des entretiens de groupes ou focus groupe à partir de grilles et canevas de collecte de données.

Ainsi, les catégories d'acteurs suivants seront rencontrées à savoir :

- Prioritairement les producteurs, les productrices et leurs groupements, les unions et Fédérations (FOPMA et FUMA) ;
- la représentation nationale/pays des 3 codemandeurs ;
- la direction et la coordination du projet DEFMA ;
- les directions régionales et provinciales de l'agriculture et de l'hydraulique, les administrations…
- des visites des réalisations de DEFMA.

6.2.4. Élaboration du rapport provisoire

L'étape d'élaboration du rapport provisoire consistera à la synthèse des données collectées, à intégrer les résultats de discussion de focus groupes avec la perception des différents interlocuteurs rencontrés et à l'élaboration de la version provisoire du rapport de l'évaluation finale.

Ce rapport provisoire sera soumis au comité de suivi qui fera ses retours. Ceux-ci devront être intégrés avant l'atelier de restitution.

6.2.5. Restitution de l'évaluation en Guinée

Le prestataire organisera un atelier de restitution aux commanditaires, partenaires institutionnels et techniques ainsi qu'au bailleur. Cette atelier sera organisé sur une journée à Kindia.

Le prestataire s'appuiera au minimum sur un diaporama PowerPoint pour animer cet atelier.

6.2.6. Élaboration du rapport final

Les actions conduites lors de cette étape sont les suivantes :

- L'intégration des amendements et observations de la représentation Pays des 3 codemandeurs commanditaires, de la direction de tutelle et la coordination du projet
- La production de la version finalisée du rapport avec les recommandations et le résumé exécutif (4 pages maximum). Cette version finale devra être remise dans les 5 jours ouvrés suivant la restitution.

Le rapport final sera validé par le comité de suivi.

6.2.7. Le plan du rapport

Le rapport reprendra les objectifs spécifiques dans des chapitres spécifiques.

Il devra aussi présenter :

- des conclusions et recommandations : les interventions du prestataire se termineront par des notes de conclusions et recommandations qui seront examinées par les commanditaires de la mission ;
- une feuille de route : les éléments qui seront proposés par le prestataire serviront d'outils d'aide à la décision en vue d'un plaidoyer qui feront également l'objet de débats à la restitution et à la validation du rapport.
- une annexe contenant les éléments ci-après :
    - le plan détaillé de travail
    - la liste de l'équipe du prestataire
    - la note méthodologique détaillée
    - les supports d'animations des ateliers
    - la liste des sites visités
    - les listes des OP visitées
    - la liste des personnes rencontrées
    - les tableaux statistiques
    - les outils de collecte et leurs données

7. Chronogramme indicatif

	2021																								
	mai 2021					juin 2021					juillet 2021					août 2021					septembre 2021				
	S18	S19	S20	S21	S22	S22	S23	S24	S25	S26	S26	S27	S28	S29	S30	S31	S32	S33	S34	S35	S35	S36	S37	S38	S39
	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###
publication de l'AO international																									
choix du prestataire																									
contractualisation avec le consultant																									
réunion de cadrage																									
recherche documentaire préalable et production note méthodologique détaillée																									
entretien avec les partenaires principaux du projet																									
travaux de terrain																									
consolidation et débriefing																									
remise du rapport intermédiaire																									
restitution de l'évaluation																									
remise du rapport final																									

La remise du rapport final doit avoir lieu avant le 10 septembre 2021. **Le soumissionnaire proposera son chronogramme respectant cette échéance.**

8. Liste des unions maraîchères touchées par le projet

Préfecture	Unions
KINDIA	Unions des Groupements Maraichers de Kolenté
	Unions des Groupements Maraichers de bas Molota
	Unions des Groupements Agricoles de Damakania
	Unions des Groupements Maraichers de Dokokhouré
	Union des Femmes Maraichères de Kolenté
	Union des Groupements des Vivriers de Kindia
COYAH	Unions des Groupements Maraichers de Coyah centre
	Unions des Groupements Maraichers de Toguiron
	Unions des Groupements Maraichers de Kouriya
DUBREKA	Unions des Groupements Maraichers de Dubréka
	Unions des Groupements Maraichers de Khabita Ouest
	Unions des Groupements Maraichers de Kéréba
BOKE	Unions des Groupements Maraichers de Tamboni
	Unions des Groupements Maraichers de Karéki Damaré
	Unions des Groupements Maraichers de Kamtesse
	Unions des Groupements Maraichers de Kaléyiré Dandaya
KANKAN	Batè-Kassa
	Kotero/Balandou
	Diankana
	Kankan centre
KOUROUSSA	Doura
	Yarakoura
	Manfara
	Kouroussa centre
SIGUIRI	Norassoba
DABOLA	Konindou
	Dabola centre
DINGUIRAYE	Dinguiraye centre

9. Profil de l'équipe du prestataire

L'évaluateur.trice principal.e, chef de mission, sera un.e consultant.e sous-régional.e ou international.e qui dispose :

- d'une formation initiale en sciences sociales et/ou agroéconomie ;
- d'une expérience avérée dans le domaine de l'évaluation ;
- d'une expérience avérée dans le domaine du renforcement des capacités des OSC ;
- d'une bonne maîtrise de l'ingénierie de projet et des programmes de développement rural.

Il est recommandé qu'il.elle s'entoure de consultants.tantes :

- faisant preuve d'une bonne maîtrise des techniques d'évaluation et de bonnes aptitudes en animation ;
- ayant une très bonne connaissance des différentes régions où le projet a été mené ;
- qui s'expriment couramment dans les principales langues nationales parlées dans la zone du projet : soussou et malinké ;
- pouvant intervenir en complémentarité des compétences demandées à l'évaluateur.trice principal.e.